

**Conseil Municipal du 22 juin 2016**  
**DÉLIBÉRATION N°CM-16-077**

**OBJET :**

**Approbation du Compte de Gestion 2015 et Adoption du Compte Administratif 2015 Ville, Assainissement, Eau et Ateliers Locatifs**

**Direction** : Ressources et Moyens Généraux

**Service** : Exécution budgétaire et comptable

**Rapporteur** : Madame Marie-Claude LALLIAUD

---

**Exposé :**

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur en date du 31 décembre 2015. Il doit être concordant avec le compte administratif et doit être adopté préalablement au vote du compte administratif.

Le compte administratif est le document qui présente les résultats de l'exécution du budget. Il compare les prévisions de recettes et de dépenses à leurs réalisations effectives. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année précédente et témoigne donc de la bonne exécution, par l'ordonnateur, du budget voté par le conseil municipal.

Le compte administratif 2015 de la ville dégage un excédent global de 2,8M€ et traduit la santé financière maîtrisée de la Ville.

Ainsi, l'épargne brute s'établit à 7,844 M€, soit une progression de 36% par rapport à 2014. Idem pour l'épargne nette, avec 3,319 M€ soit une hausse de 46% par rapport à 2014.

Si le montant total de la dette et des annuités d'emprunt augmentent (43,527 M€ d'encours de dette en hausse de 27% par rapport à 2014), la situation demeure saine avec un ratio de désendettement de 5,5 années, bien inférieur aux recommandations financières en vigueur et à la moyenne des communes françaises similaires.

La Commune se doit néanmoins de poursuivre sa vigilance face aux incertitudes des recettes et du contexte général des collectivités locales, tout en renforçant ses marges de manœuvre afin de pouvoir financer les importants investissements des années à venir : NPNRU, reconstruction du groupe scolaire Jean Moulin, Pôle Culturel, entretien performant des bâtiments et de la voirie, action socio-éducative ambitieuse,...

Les principaux faits marquants de ce CA 2015 sont les suivants.

**Les dépenses réelles de fonctionnement** de la Ville sont de 57,6M€ en 2015, en hausse de 5,7% par rapport à 2014.

Cette augmentation traduit l'amélioration et l'enrichissement des services et activités offerts aux Gargeois : 1<sup>ère</sup> année pleine des TAP, nouveau pôle de services à la population, création de la brigade équestre, 1<sup>ère</sup> année de « Festiv'été »,...

Cela traduit également les contraintes imposées par l'Etat, avec une progression de 37% des taxes foncières payées par la Ville compte tenu d'un changement de législation augmentant significativement la valeur locative des terrains constructibles.

Les dépenses de personnel représentent 34,9M€ en 2015, en hausse de 4% par rapport à 2014, contre 4,06% l'année précédente.

Cette évolution est due à la prise en compte du GVT (Glissement Vieillesse Technicité), au développement des TAP, à quelques recrutements ciblés dans le cadre de l'amélioration du service rendu et à différentes mesures catégorielles décidées par l'Etat (réforme de la catégorie C,...).

Les charges financières s'établissent à 400K€ en 2015, en hausse de 25% par rapport à 2014, du fait du recours accru à l'emprunt et de la structure de la dette de la Ville qui privilégie la prudence des taux fixes.

**Les recettes réelles de fonctionnement** de la Ville sont de 65,1M€ en 2015, en hausse de 7,6% par rapport à 2014, du fait de la combinaison de plusieurs facteurs :

- Un travail fin mené par la Ville pour optimiser ses cotisations sociales,
- La forte hausse des subventions perçues, grâce au travail de partenariat mis en œuvre pour tous les projets,
- Une augmentation des produits du service du fait de la hausse de la fréquentation de la cantine et des activités culturelles et sportives,
- La hausse des recettes issues des impôts et taxes, du fait de la forte revalorisation des bases mise en place par l'Etat. Cette hausse s'est fait à taux d'impôt constant, comme depuis plus de 10 ans désormais,
- L'augmentation des recettes issues des dotations de péréquation, qui compense peu ou prou la baisse de la DGF.

**Les dépenses réelles d'investissement** représentent 29,8M€ en 2015, soit une diminution temporaire du fait de l'effort important fait par la Ville ces dernières années et qui devra reprendre à compter de 2017-2018 pour le lancement effectif des nombreux projets communaux. La Ville renforce ainsi ses marges de manœuvre financières pour permettre la réalisation de cette ambition dans les années à venir.

**Les recettes réelles d'investissement** représentent 29,9M€ en 2015, avec un recours à l'emprunt légèrement accru et des subventions d'investissement en forte hausse grâce aux différents partenariats noués par la Ville.

Le compte administratif 2015 clôture donc un exercice budgétaire maîtrisé permettant d'améliorer le service public, de préserver le contribuable et surtout de préparer l'avenir de la Commune et les nombreux projets à venir pour les Gargeois.

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>Montants CA 2015</b>
Charges de personnel	34 916 173
Charges à caractère général	18 448 972
Contingents et participations obligatoires	591 358
Subventions versées	2 364 583
Autres charges de gestion courante	703 633
Intérêts de la dette	358 367
Autres dépenses	255 714

<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>Montants CA 2015</b>
Produit des contributions directes	14 976 235
Fiscalité indirecte	11 774 403
Dotations	33 577 197
Atténuation de charges	499 779
Fiscalité transférée	468 471
Autres recettes	3 848 456

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>Montants CA 2015</b>
Dépenses d'équipement	17 560 278
Subventions d'équipement	0
Remboursement en capital de la dette	4 166 222
Autres investissements hors PPI	8 081 759

<b>Recettes d'investissement</b>	<b>Montants CA 2015</b>
FCTVA	3 407 497
Subventions perçues	5 595 959
Taxe d'urbanisme	48 595
Emprunts	12 500 000
Recettes diverses	8 368 403

<b>RATIOS FINANCIERS</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Moyenne de la strate 20 000 / 50 000 h 2014</b>
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population	1 395	1 275
Produit des impositions directes / population	362	614
Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population	1 662	1 453
Dépenses d'équipement brut / population	426	364
Encours de la dette / population	1 054	1 099
DGF / population	643	284
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60,58%	57,70%
DRF + remboursement de la dette en capital / RRF	94,87%	94,30%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	26,96%	25,00%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	65,48%	75,60%

**Délibération :**

Madame LALLIAUD, rapporteur, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2312-1 et suivants,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14, M49 et M4,

Vu le compte de gestion 2015,

Considérant que le Compte Administratif 2015 annexé à la présente délibération, dressé par l'ordonnateur peut se résumer ainsi :

## **BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de Fonctionnement</b>	68 187 903,90	68 187 903,90
<b>Réalisations</b>	59 563 359,98	68 771 595,89
<b>Excédent de clôture</b>		9 208 235,91
<b>Section d'Investissement</b>	65 941 714,61	65 941 714,61
<b>Réalisations</b>	34 142 823,66	32 833 759,48
<b>Excédent de clôture</b>	1 309 064,18	
<b>Restes à réaliser</b>	10 632 678,36	5 580 396,46
<b>Solde des restes à réaliser</b>	5 052 281 ,90	

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

▶ **CONSTATE** les identités de valeurs entre le Compte Administratif 2015 du budget principal et le Compte de Gestion 2015,

▶ **APPROUVE** le Compte de Gestion 2015 du budget principal,

▶ **DECLARE** le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2015 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni réserve ni observation de sa part,

▶ **ADOpte** le Compte Administratif 2015 du budget principal aux résultats tels que résumés ci-dessus.

## **BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de Fonctionnement</b>	196 000,00	196 000,00
<b>Réalisations</b>	97 100,65	194 453,50
<b>Excédent de clôture</b>		97 352,85
<b>Section d'Investissement</b>	404 000,00	404 000,00
<b>Réalisations</b>	5 922 404,03	4 514 445,62
<b>Excédent de clôture</b>	1 407 958,41	
<b>Restes à réaliser</b>	496 595,78	1 804 665,40
<b>Solde des restes à réaliser</b>		1 308 069,62

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

▶ **CONSTATE** les identités de valeurs entre le Compte Administratif 2015 du budget annexe de l'Eau et le compte de gestion 2015,

▶ **APPROUVE** le Compte de Gestion 2015 du budget annexe de l'Eau,

▶ **DECLARE** le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2015 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni réserve ni observation de sa part,

▶ **ADOpte**, le Compte Administratif 2015 du budget annexe de l'Eau aux résultats tels que résumés ci-dessus.

### **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de Fonctionnement</b>	1 171 029,49	1 171 029,49
<b>Réalisations</b>	325 665,18	1 081 931,35
<b>Excédent de clôture</b>		756 266,17
<b>Section d'Investissement</b>	3 330 112,66	3 330 112,66
<b>Réalisations</b>	2 039 433,43	1 105 272,88
<b>Excédent de clôture</b>	934 160,55	
<b>Restes à réaliser</b>	869 709,06	656 410,61
<b>Solde des restes à réaliser</b>	213 298,45	

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

▶ **CONSTATE** les identités de valeurs entre le Compte Administratif 2015 du budget annexe de l'Assainissement et le Compte de Gestion 2015,

▶ **APPROUVE** le Compte de Gestion 2015 du budget annexe de l'Assainissement,

▶ **DECLARE** le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2015 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni réserve ni observation de sa part,

▶ **ADOpte** le Compte Administratif 2015 du budget annexe de l'Assainissement aux résultats tels que résumés ci-dessus.

### **BUDGET ANNEXE DES ATELIERS LOCATIFS**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de Fonctionnement</b>	448 137,49	448 137,49
<b>Réalisations</b>	46 572,06	416 959,33
<b>Excédent de clôture</b>		370 387,27
<b>Section d'Investissement</b>	466 643,56	466 643,56
<b>Réalisations</b>		74 987,07
<b>Excédent de clôture</b>		74 987,07
<b>Restes à réaliser</b>	0	0
<b>Solde des restes à réaliser</b>	0	

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

▶ **CONSTATE** les identités de valeurs entre le Compte Administratif 2015 du budget annexe des Ateliers Locatifs et le Compte de Gestion 2015,

▶ **APPROUVE** le Compte de Gestion 2015 du budget annexe des Ateliers Locatifs,

▶ **DECLARE** le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2015 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni réserve ni observation de sa part,

▶ **ADOpte** le Compte Administratif 2015 du budget annexe des Ateliers Locatifs aux résultats tels que résumés ci-dessus.

#### **Pièces jointes :**

- Compte Administratif 2015

#### **Pièces consultables auprès de la direction des finances :**

- Compte de Gestion 2015